DIRECTION GENERALE ADJOINTE
DEVELOPPEMENT ET ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE
DIRECTION MER ET LITTORAL

Ville de Cannes

BORDEREAU D'ENVOI

A l'attention de Monsieur Pascal JOBERT
Directeur Départemental des Territoires et de la Mer
Service Maritime - 147 boulevard du Mercantour - 06286 NICE Cedex 3

OBJET : **CONCESSION D'UTILISATION DES DEPENDANCES EN DEHORS DES PORTS DES PONTONS DE L'ILE SAINTE-MARGUERITE - DOSSIER REACTUALISE**

REF. : DGA6/MERPORTS - 21008450DS

DOSSIER SUIVI PAR : LQUARTA

Cannes, le 18 JUIN 2021

DESIGNATION DES PIECES POUR LA DEMANDE DE CONCESSION – PONTONS DE L'ILE SAINTE-MARGUERITE	**NB**
Pièce n° 1 – Courrier de demande	3
Pièce n° 2 – Notice explicative	3
Pièce n° 3 – Programme des travaux	3
Pièces n° 4 à 7 – Dossier technique comportant le plan de situation des pontons, le plan de masse et le plan des surfaces	3
Pièce n° 8 – Résumé non technique	3
Pièce n° 9 – Délibération n°23 du Conseil Municipal de Cannes en date du 16 décembre 2019	3
Pièce n° 10 – Notice technique relative à l'installation d'une structure flottante provisoire pour la saison 2021	3
Pièce n° 11 – Projet de convention de concession	3
Pièces n° 12 et 13 – Plans des ouvrages – annexes à la convention (2 planches)	3
Pièces n° 14 à 23 – Plans individuels des pontons (10 plans)	3

Monsieur le Directeur Départemental,

Par courrier en date du 6 novembre 2020, la Commune vous a transmis l'entier dossier de demande de concession d'utilisation des pontons de l'île Sainte-Marguerite actualisé.

Dans le prolongement de cette correspondance, j'ai le plaisir de vous adresser sous ce pli, en trois exemplaires, conformément aux instructions de vos services, les pièces du dossier qui seront soumises prochainement à l'enquête publique.

Restant à votre disposition, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur Départemental, l'expression de ma considération distinguée.

La Directrice,
Isabelle QUINARD

TOUTES LES REPONSES
DOIVENT ETRE ADRESSEES A :

Monsieur le Maire
Mairie de Cannes
CS 30140
06414 Cannes CEDEX
Tél. : +33 (0)4 97 06 40 00
Mél. : mairie@ville-cannes.fr

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et au règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de limitation, d'effacement et de la portabilité des informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à mairie@ville-cannes.fr. Pour plus d'information sur la protection des données personnelles, vous pouvez vous rendre sur la page www.cannes.com/rgpd.